

Sécurité alimentaire de l'Algérie Quelle stratégie ?

Dr. Foued CHEHAT
Institut National de la Recherche Agronomique
d'Algérie

Sommaire

- 1.Introduction
- 2.Les fondements du Concept de sécurité alimentaire
- 3.La sécurité alimentaire en Algérie
- 3.1.LES SIX FACTEURS FAVORABLES
- 3.2.LES QUATRE FACTEURS DEFAVORABLES
- 4.La sécurité alimentaire : une nouvelle approche
- 5.La Politique de Renouveau de l'Economie Agricole et de Renouveau Rural
- 6.conclusion : Les conditions de la réussite de la nouvelle politique

INTRODUCTION :

Le concept de sécurité alimentaire est récent (40 ans) et le droit à la sécurité alimentaire pour une Nation n'a été explicitement reconnu par tous qu'à l'occasion du Sommet Mondial sur l'Alimentation de 1996 à Rome.

Pourtant, l'histoire réelle des Nations prouve que la recherche de la sécurité alimentaire a été un souci constant de tous les peuples qui se sont efforcés en permanence de s'organiser pour pouvoir atteindre cet objectif.

La généralisation de l'usage du concept durant les quatre dernières décennies est liée à la sous-alimentation

et la malnutrition de la majorité des populations des pays du Tiers-Monde.

1. LES FONDEMENTS DU CONCEPT DE SECURITE ALIMENTAIRE

La généralisation de l'usage du concept de sécurité alimentaire s'explique par les faibles progrès sinon la régression des productions agricoles et alimentaires enregistrées dans la plupart des pays du Sud.

Cette croissance médiocre de l'économie agroalimentaire des pays du Sud s'est partout accompagnée d'une croissance démographique soutenue, ce qui a eu pour conséquence directe une hausse considérable des déficits alimentaires, déficits comblés par des importations en provenance des pays du Nord.

Ces importations accrues ont conduit à une aggravation rapide du déficit de la balance commerciale et, plus spécialement, de la balance commerciale agricole.

Or, ces importations se font dans le cadre de marchés agricoles mondiaux oligopolistiques marqués par de fortes fluctuations. La planification des achats et la régulation des marchés domestiques sont donc toujours aléatoires, particulièrement pour des pays souvent en butte à des difficultés de financement de leurs importations.

Cela explique pourquoi la sécurité alimentaire a été plutôt approchée **en termes quantitatifs** comme dans la définition donnée par la Déclaration de Rome à l'issue du Sommet Mondial sur la sécurité alimentaire mondiale de novembre 1996:

«La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive

leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »

Selon cette définition, la recherche de la sécurité alimentaire impose l'adoption d'une politique agroalimentaire visant :

- l'accroissement de la production locale, chaque fois que possible, par une intensification graduelle des systèmes de production agricole et une amélioration constante de la productivité du travail dans l'agroalimentaire au sens large. Cet accroissement de la production locale devrait avoir pour effet d'augmenter la part des besoins alimentaires nationaux couverts par une offre domestique.
- la stabilisation des approvisionnements sur la base d'une limitation des fluctuations de l'offre locale et de la constitution et la gestion de stocks qui serviront de moyen de prévention contre les fluctuations incontrôlables des cours sur les marchés mondiaux .
- la mise à la disposition de tous les groupes sociaux, de toutes les régions du pays, même les plus enclavées, des produits agroalimentaires de base. Cela signifie la mise en œuvre d'une politique de prix et de revenus adéquate mais aussi la mise en œuvre d'une politique de distribution, de commercialisation ... et de transport capable de faciliter la concrétisation de cet objectif au moindre coût social.

Finalement, la recherche d'une sécurité alimentaire impose à la Nation la mise en pratique d'une véritable stratégie agroalimentaire qui intègre des actions, des moyens, des mécanismes très variés, relevant aussi bien du

développement agricole et rural que du commerce extérieur, de la gestion que de la planification, de la politique monétaire que de la législation.

3. LA SECURITE ALIMENTAIRE EN ALGERIE :

Pour garantir la sécurité alimentaire de la Nation, l'Algérie bénéficie d'atouts qui peuvent être exploités à cette fin. Mais, la concrétisation d'un tel objectif pour l'Algérie se heurte également à l'existence de quatre contraintes majeures avec lesquelles il faudra composer.

3.1.LES SIX FACTEURS FAVORABLES :

- Une longue façade maritime permet à une large bande côtière de bénéficier de l'influence de la Méditerranée ;
- la structure particulière du relief qui délimite de nombreuses plaines intérieures aux caractéristiques agro-climatiques spécifiques ;
- la richesse de la biodiversité, facteur déterminant pour les progrès de productivité en agroalimentaire. La large gamme d'espèces végétales spontanées fait de l'Algérie une zone géographique à haut potentiel de variabilité génétique. On sait, aujourd'hui, toute l'importance que l'on doit accorder à ce privilège naturel, compte tenu de son intérêt pour l'amélioration variétale et donc pour l'intensification de la production agricole.
- l'existence d'un tissu industriel important permettant une production locale d'intrants pour l'agriculture (tracteurs, machines et matériels agricoles, engrais et produits phytosanitaires) et la

transformation des produits agricoles (minoteries, laiteries, huileries, conserveries, ...).

- l'importance de la population rurale (40% de la population totale), facteur favorable à la mise en œuvre d'une stratégie visant à garantir la sécurité alimentaire parce qu'elle permet de rechercher une augmentation de la production fondée sur une utilisation accrue de capital ou/et de travail.
- l'expérience non négligeable acquise en matière de formation et d'éducation agricole ainsi qu'en matière de recherche agronomique et de vulgarisation agricole, ce qui permet de faire le pari d'une modernisation et d'une intensification rapide de l'agriculture.

3.2. LES QUATRE FACTEURS DEFAVORABLES :

- la prédominance des zones arides et semi-arides réduit fortement l'avantage stratégique offert par l'immensité du territoire algérien. Elle impose la mobilisation de toutes les ressources en eau et une gestion rigoureuse de leur utilisation.
- la concentration de la majorité de la population dans les zones septentrionales et maritimes a pour conséquence une faible occupation du reste du territoire, mais aussi et surtout, une régression de la Surface Agricole Utile disponible par travailleur agricole.
- l'exigüité de la majorité des exploitations agricoles, conséquence normale de l'importance de la population active agricole et de l'étendue limitée de la SAU disponible (près de 48% des

exploitations disposent d'une superficie moyenne inférieure à vingt hectares).

- le faible usage des intrants « intensificateurs » (engrais, produits phytosanitaires, semences et plants sélectionnés, produits vétérinaires, ...) qui explique en partie la faiblesse des rendements et de la productivité agricoles.

4.LA SECURITE ALIMENTAIRE : UNE NOUVELLE

APPROCHE :

Au cours des 20 dernières années, des faits nouveaux ont conduit à percevoir différemment la question de la sécurité alimentaire. Il s'agit :

- de la multiplication et de la gravité des problèmes de santé publique créés par la mise en marché d'aliments produits dans des conditions que l'on peut qualifier d'anormales ;
- de la mise en marché d'aliments issus de produits transgéniques dont on ne peut encore apprécier les dangers qu'ils créent pour la santé des consommateurs à moyen et long termes ;
- de l'application de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation Mondiale du Commerce et plus spécialement de son Annexe 1C (APD/C) qui autorise la brevetabilité du vivant, c'est-à-dire la possibilité d'opposer la possession d'un brevet à l'utilisation, sans paiement de droits spécifiques, des nouvelles variétés végétales, des nouvelles races ou souches animales par les agriculteurs et les éleveurs.

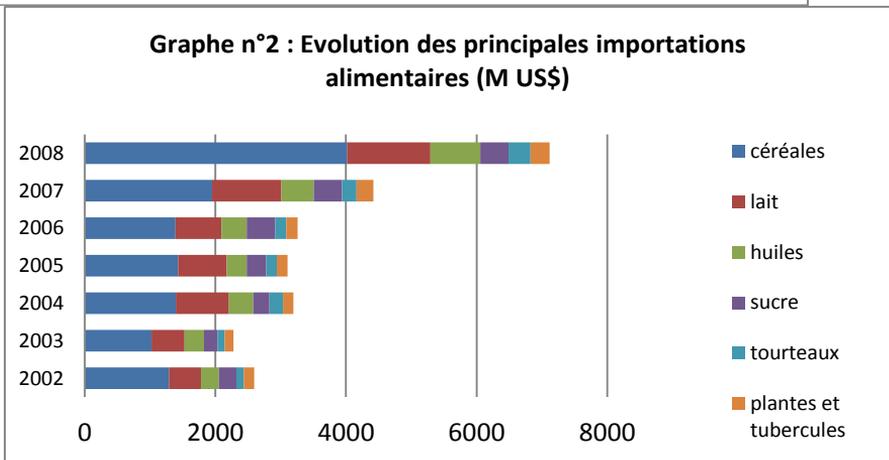
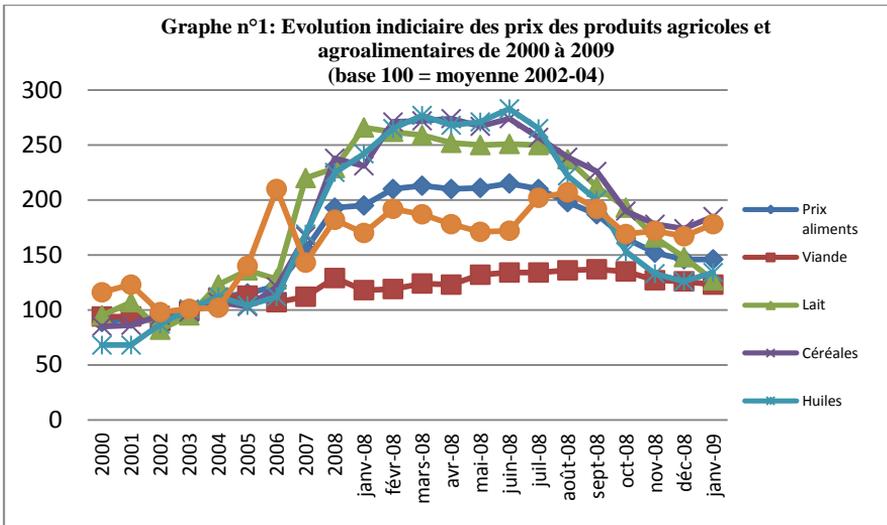
- Dans ce nouveau contexte, garantir la sécurité alimentaire pour la Nation, c'est :
- assurer pour tous un accès réel à une ration alimentaire suffisante et équilibrée ;
- garantir la qualité, sur le plan sanitaire, de la ration alimentaire mise à la disposition des consommateurs,
- assurer aux agriculteurs et éleveurs nationaux, la possibilité de disposer en tout temps des semences, plants, races et souches animales dont ils ont besoin pour produire.
- Finalement, plutôt que de sécurité alimentaire, il faudrait désormais approcher cette question en termes de **souveraineté alimentaire**, concept qui permet de prendre en considération l'ensemble des dimensions du problème posé.
- La souveraineté alimentaire peut être définie comme **le droit de chaque nation à définir un politique agroalimentaire propre** fondée sur :
 - la diversification des productions ;
 - le développement d'une capacité locale de production d'intrants agricoles et de denrées alimentaires destinées au marché national ;
- La régulation des marchés locaux y compris par des mécanismes de subventions.
- La souveraineté alimentaire se traduira par une **minimisation des importations en calories et en protéines** tout en tenant compte des contraintes naturelles et sociales qui s'imposent aux agriculteurs nationaux (surfaces cultivées,

assolements à respecter, irrigation, force de travail, machines et engrais disponibles, ...).

- Aujourd'hui, il est clair que l'Algérie engage tous ses efforts dans l'objectif de garantir la souveraineté alimentaire pour la Nation. A cet effet, elle a choisi de s'appuyer sur le moyen stratégique que constitue la Politique de Renouveau de l'Economie Agricole et de renouveau Rural.

5.LA POLITIQUE DE RENOUVEAU DE L'ECONOMIE AGRICOLE ET DE RENOUVEAU RURAL :

La crise alimentaire mondiale de 2007-2008 a mis en évidence **la vulnérabilité de l'Algérie** en matière de couverture des besoins alimentaires de base par la production nationale et le poids financier considérable des importations en temps de crise mondiale (leur coût est passé de 3 milliards USD en 2003 à 8 milliards USD en 2008). Les graphes n°1 et 2 suivants permettent de visualiser la puissance de l'impact négatif de cette crise alimentaire mondiale sur l'économie nationale.



Aussi, pour supprimer les causes de cette vulnérabilité, et pour la première fois depuis l'indépendance, la **souveraineté alimentaire** est désormais explicitement considérée comme un **objectif stratégique pour la Nation**.

Ce choix stratégique s'exprimera concrètement dans les orientations données par le Président de la République et dans les décisions qu'il prendra lors de :

- l'audition accordée au Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural le 14 septembre 2008 ;
- la Rencontre nationale du 28 février 2009 à Biskra.
- Ces deux repères temporels marquent le point de départ de l'application de la nouvelle Politique de Renouveau de l'Economie Agricole et de Renouveau Rural, instrument pour la réalisation de la souveraineté alimentaire. La P.R.E.A.R.R conduit à un réajustement de la politique de soutien et d'appui de l'Etat au secteur agricole. La nouvelle politique se décline en trois volets complémentaires :
 - le Renouveau de l'Economie Agricole ;
 - Le Renouveau Rural ;
 - Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs.
- Ces trois volets ont pour objectifs :
 - d'assurer une intensification de la production des biens alimentaires entrant dans la composition de la ration moyenne de base des Algériens,
 - de contribuer à une diversification de la production agricole,
 - de soutenir l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales,

- de faciliter l'adoption des progrès techniques par les agriculteurs et les éleveurs.
- Ainsi, l'objectif d'intensification de la production s'exprime à travers dix programmes spécifiques à :
- 5 filières végétales (céréales, légumes secs, pomme de terre, oléiculture, phoeniciculture);
- 2 filières animales (lait, viandes rouges et blanches) ;
- 3 filières horizontales (le programme semences, plants et géniteurs ; le programme économie de l'eau ; le programme Pôles Agricoles Intégrés).
- Il se traduit aussi par la mise en place de nouveaux mécanismes ayant pour objectif de :
- Créer un environnement favorable à l'intensification (crédit, assurances agricoles, subventions mieux ciblées, ...);
- Réguler le marché national pour protéger aussi bien le pouvoir d'achat des consommateurs que les capacités d'investissement des agriculteurs et des éleveurs.

Le Renouveau Rural se traduit par une approche novatrice du développement rural local (les PPDR) et cible prioritairement les zones où les conditions de production sont les plus difficiles pour les agriculteurs (montagnes, steppe, Sahara).

Il vise à réinsérer dans l'économie les zones marginalisées en mettant en œuvre des mécanismes de soutien adaptés permettant de diversifier la production nationale en mettant en valeur les ressources locales et les produits de terroir jusque là négligés. Ces zones sont ainsi

appelées à devenir une source d'exportations agricoles algériennes.

Il permet de lutter contre la désertification dans les régions menacées ainsi que contre l'érosion dans les régions montagneuses comme il permet de redynamiser l'agriculture oasienne.

5.CONCLUSION : LES CONDITIONS DE LA REUSSITE DE LA NOUVELLE POLITIQUE :

- Pour garantir la réalisation des objectifs ambitieux assignés à la nouvelle Politique de Renouveau de l'Economie Agricole et de Renouveau Rural, le pays s'est engagé depuis 2009 dans la voie :
- d'une modernisation des méthodes de l'administration agricole ;
- d'un renforcement des capacités matérielles et humaines dans toutes les Institutions et organismes chargés de l'appui aux agriculteurs et aux opérateurs du secteur ;
- D'un renforcement des moyens de contrôle et de protection contre les risques sanitaires et phytosanitaires qui menacent les producteurs ;
- D'un soutien persévérant à l'organisation des agriculteurs et éleveurs ainsi qu'à l'interprofession ;
- D'un investissement plus massif dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole afin de faciliter la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide en milieu producteur.
- Ce dernier moyen est particulièrement important pour la concrétisation de l'objectif de souveraineté alimentaire parce que le constat de l'insuffisante maîtrise des techniques modernes de production est largement partagé par tous ceux qui s'intéressent de

près aux performances de l'agriculture nationale. Leur faiblesse et leur irrégularité sont en grande partie au caractère trop « routinier » des itinéraires techniques appliqués ainsi que, très souvent, à l'inadéquation des intrants utilisés.

- L'amélioration de la productivité va dépendre en grande partie des investissements dans la Recherche & Développement et des innovations qui peuvent en découler, spécialement pour la prise en charge des risques liés au changement climatique. Afin d'avoir une estimation de l'importance du retard en ce domaine, il suffira de signaler que la R&D bénéficie de 1,2% de la Production Intérieure Brute de l'Agriculture aux U.S.A, de 1,5% au Canada, de 1,6% en Australie et seulement de 0,4% en Algérie.
- Or, le rythme des progrès espérés (8% de taux de croissance annuel) ne peuvent être soutenus sans un apport significatif, sans commune mesure avec tout ce qui a pu être fait auparavant, de la part des Institutions nationales de recherche, de formation, de vulgarisation et d'appui technique aux producteurs. Il s'agit, en effet, de tester puis de diffuser massivement de nouvelles semences plus adaptées, de nouveaux plants, de nouvelles technologies de production plus performantes et déjà largement utilisées dans d'autres pays, de nouveaux savoir faire en direction d'une profession qu'il s'agit d'accompagner dans sa volonté de produire mieux et plus.
- Il est également vrai que la garantie d'une souveraineté alimentaire dépendra aussi :
- de l'amélioration des compétences de tous les professionnels du secteur ainsi que de la qualification de la main-d'œuvre agricole.

- des investissements réalisés dans l'infrastructure rurale et l'organisation des marchés agricoles, points névralgiques pour la valorisation des productions agricoles.
- de l'élimination des insuffisances réglementaires dans divers domaines, depuis le foncier et la protection des terres agricoles jusqu'aux modalités de commercialisation.